

STUDIO DIFFÉREMMENT

Les textes et les illustrations
de cette rubrique historique
sont protégés par l'article L-111-1
du code de la propriété intellectuelle,
pour toute utilisation nous contacter.

© Studio Différemment



13 octobre 1761

Ce soir là dans la maison Calas

C'est l'affaire criminelle la plus connue de l'histoire de Toulouse. Mais si on oublie «l'affaire», son retentissement médiatique et ses conséquences historiques, on se retrouve face à une tragédie familiale qui commence le soir du 13 octobre 1761 rue des Filatiers...



La famille Calas

Originaire des terroirs huguenots de la région de Castres et Mazamet, Jean Calas a monté à Toulouse une petite affaire de tissus. Il a épousé Anne-Rose Cabibel, une protestante du même terroir que lui avec qui il a eu 6 enfants, quatre fils puis deux filles : Marc-Antoine, l'aîné, aurait voulu être avocat mais il faut pour cela être bon catholique et il refuse les accommodements. Comme son cadet Pierre, il aide donc son père à la boutique. Le troisième fils, Louis, a quitté la maison et s'est fait catholique, ce qui lui a permis d'obliger son père à lui payer une pension. Autre membre de la maisonnée, la servante Jeanne Viguière, une catholique, les ménages suspects de protestantisme n'ayant pas le droit d'avoir de domestiques éduqués dans cette religion interdite.

1 Le souper

La famille Calas a ce soir un invité, Gaubert Lavaïsse, le fils d'amis protestants toulousains. Pour lui faire honneur, Madame Calas a fait acheter du Roquefort. Sont présents, outre les parents Calas, Pierre et Marc-Antoine que son père a chargé d'aller changer des pièces d'or et que Jeanne Viguière est allée chercher aux « Quatre Billards », le cabaret où il passe une bonne partie de son temps libre. Gaubert parle de ses études à Bordeaux. Marc-Antoine, apparemment tendu, corrige sèchement les approximations historiques de son frère quand la conversation passe aux travaux d'embellissement de Toulouse. Le dessert servi, vers 8 heures et demie, il quitte la table et repart pour les « Quatre Billards »...

2 L'après-souper

Les Calas et leur invité ont passé l'après-souper dans la chambre de Madame. Vers dix heures, Lavaïsse prend congé de la famille. On réveille Pierre, qui s'est endormi, pour qu'il raccompagne l'invité...

Le drame

En passant, Pierre et Lavaïsse remarquent que la porte donnant sur l'arrière boutique est ouverte, **3** ce qui n'est pas habituel. Ils y pénètrent et découvrent le cadavre de Marc-Antoine. Pierre appelle aussitôt son père qui descend et découvre la scène. **4** Pierre part ensuite demander de l'aide et tombe sur un garçon chirurgien qu'il connaît, Antoine Gorsse. Le foulard noir qui entoure le cou de Marc-Antoine est dénoué, il y a des empreintes de corde sur la peau et Gorsse conclut : « Votre fils a été pendu ou étranglé ». Anne-Rose Calas refuse de croire à la mort de son fils et lui asperge le visage d'eau de la reine de Hongrie. Tout le quartier est ameuté par les pleurs des parents Calas **5** et la servante Jeanne Viguière qui crie : « L'an tuat ! » (« Ils l'ont tué ! » en occitan). Pour tous, il s'agit d'un assassinat.

L'engrenage

Une enquête sérieuse aurait sans doute permis de rapidement déterminer la vraie cause de la mort de Marc-Antoine Calas si celui qui s'en était aussitôt chargé n'avait été le capitoul David de Beau-drigue. Très apprécié de l'administration pour son zèle policier (il n'hésite pas à interrompre les soirées de la bonne société toulousaine pour embarquer les joueurs clandestins), il est nommé capitoul chaque année depuis 1747.

Le 13 octobre à 11 heures du soir, on vient l'avertir du tumulte rue des Filatiers. Il prend plusieurs soldats au Capitole et vient frapper à la porte des Calas. **6** Sans se préoccuper un instant de la « scène du crime » ni du cabaret où Marc-Antoine a passé la soirée (dont le patron ne sera jamais interrogé), il fait transporter le cadavre au Capitole et embarquer toute la famille, la servante et les amis présents pour interrogatoire. Un interrogatoire tout de suite très orienté : Beaudrigue a sans doute lu des ouvrages de propagande où on affirme que les pères protestants ont pour habitude de tuer leurs enfants quand ceux-ci veulent se faire catholiques. Le coupable, pour lui, c'est donc Jean Calas et si Jean Calas a tué son fils, c'est que Marc-Antoine voulait se faire catholi-



que. Une thèse aberrante qui va s'imposer à tous dans une ville paniquée par l'affaire des frères Grenier*. L'engrenage qui va broyer Jean Calas s'est mis en marche.

7 La maison Calas existe toujours. Elle est au n° 50 de la rue des Filatiers, nous avons surélevé les étages pour mieux voir l'intérieur et coupé la maison voisine au niveau du rez de chaussée pour pouvoir ouvrir l'intérieur de la boutique.

8 Cuisine.

9 Étage avec les chambres des enfants.

10 Grenier avec la chambre de la servante.

11 Coursive et escaliers extérieurs.

12 Arrière-cour et écuries. On pouvait faire passer son cheval par le « corridor » pour les atteindre.

13 Porte d'entrée et « corridor ». Cette porte existe encore aujourd'hui mais a été déplacée en fond de cour.

** En septembre, le pasteur clandestin Rochette a été arrêté près de Caussade. Des paysans du lieu ayant essayé de le libérer, la panique s'empare des catholiques qui parcourent la campagne et arrêtent 3 gentilshommes protestants en route pour le culte, les frères Grenier. Amnés sous bonne garde à Toulouse en octobre, les quatre hommes seront jugés et exécutés (le pasteur pendu, les 3 frères décapités) quelques jours avant Calas, en février 1762. Sous bonne garde car on craindra jusqu'au dernier moment un « coup de main » des protestants.*

Le calvaire de Jean Calas

Abattus par la mort de Marc-Antoine, Jean Calas et sa famille comprennent rapidement que les accusés, ce sont eux. Ne sachant que faire, ils suivent les conseils transmis par un avocat protestant : l'assassinat par un rôdeur ne pourra jamais être prouvé, il faut affirmer que Marc-Antoine s'est suicidé. D'où des contradictions avec les premiers témoignages, contradictions qui vont être les seuls véritables arguments de l'accusation.

Certes, Beaudrigue ne manquera pas de témoins, tout le quartier a vu ou entendu quelque chose ce soir-là. Les cris de Pierre et Lavaisse découvrant le cadavre ? Ce sont en fait les supplications du pauvre Marc-Antoine étranglé par sa famille ! Le goût de celui-ci pour la musique sacrée ? C'est bien la preuve qu'il voulait se faire catholique ! D'ailleurs, tout le monde peut témoigner que l'aîné Calas s'est confessé à Saint-Etienne ! Ce n'est qu'en fin d'enquête qu'on se souciera de le faire confirmer par les prêtres du lieu qui affirmeront ne l'avoir jamais vu. On n'écouterà pas les familiers, la servante catholique, qui racontent tous, eux, un jeune homme d'une foi protestante profonde, qui préside les cultes familiaux, se rend aux assemblées interdites, tout en étant tourmenté par le jeu et l'ennui d'un avenir de boutiquier.

Non, dans Toulouse enfiévrée, le fils Calas est devenu un martyr catholique, son enterrement est célébré en grande pompe à Saint-Etienne et une cérémonie macabre est organisée dans la chapelle des pénitents blancs : sur fond de tentures noires, un

squelette articulé sensé le représenter brandit un panneau « Abjuration de l'hérésie »...

En novembre, les Calas comparaissent devant les Capitouls qui commencent à hésiter car il n'y a toujours pas de preuve... Prudents, ils font une faute de procédure qui permet de transmettre le dossier aux professionnels du Parlement. Ceux-ci hésiteront aussi et comme la participation de la famille est trop compliquée à prouver, on se contentera de Jean Calas qui est condamné le 9 mars 1762 à être « étranglé après avoir resté deux heures sur la roue ». Et le modeste boutiquier se transforme en martyr. Le 10 mars, on le soumet à la question (torture) mais il « persiste à soutenir qu'il est innocent ». On le mène devant Saint-Etienne où une foule immense le regarde monter sur le chariot qui le transporte jusqu'à l'échafaud de la place Saint-Georges. Un officiel notera : Calas « a souffert son supplice avec une fermeté inconcevable. Il ne jeta qu'un seul cri à chaque coup. Pendant les heures qu'il resta sur la roue, il s'entretint avec son confesseur de choses étrangères à la religion, disant que tout ce qu'il dirait à ce sujet était inutile et qu'il mourrait protestant ».



Marc-Antoine Calas est mort, Jean Calas est mort, la véritable « affaire Calas » commence qui va faire de Toulouse, de ses Capitouls et de son Parlement des cibles faciles pour les hérauts de la lutte contre l'arbitraire et le « fanatisme ».

(ci-dessus) La cérémonie dans la chapelle des pénitents blancs en l'honneur du « martyr » Marc-Antoine Calas.

(ci-contre) La place Saint-Georges noire de monde pendant l'exécution de Jean Calas.

À lire :

« L'Affaire Calas, miroir des passions françaises », Janine Garrisson, Fayard 2004.

Illustrations : Jean-François Binet
Texte : Jean de Saint Blanquat
contact : info@studiodifferemment.com

STUDIO IFFÈREMENT

Déjà paru :
La construction du Pont-Neuf (janv.-fév)
Les Jacobins naissance d'un chef d'œuvre (mars)
À paraître le mois prochain : L'hôtel de pierre (mai)

